

Association de quartier « Les Touches »
15 rue Paul Gauguin
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

A l'attention de M. le Maire
Hôtel de Ville
Esplanade des droits de l'homme
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Chartres de Bretagne, le 14 avril 2009

Objet : PLU

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu porter à notre courrier en date du 09 Mars 2009.

Nous nous permettons en réponse à votre correspondance du 24 Mars de vous apporter les précisions suivantes.

Nous regrettons de devoir vous confirmer que nous n'avons jamais eu connaissance d'une éventuelle transformation à court comme à moyen terme de la rue Paul Gauguin en voie de passage et encore moins de desserte d'une ZAC.

De plus, les éventuels plans de lotir de notre lotissement auxquels vous faites référence n'ont pas été remis aux acquéreurs qui en découvrent l'existence à réception de votre présent courrier.

Nous nous permettons seulement de réaffirmer que notre démarche se borne au maintien de notre lotissement en lieu de vie « fermé » à toute circulation « extérieure » permettant ainsi le maintien de la sécurité et de la qualité de vie. Ce sont bien ces critères qui nous ont conduit à nous établir dans ce quartier.

Nous prenons note que votre projet d'urbanisation n'est pas à ce jour arrêté, aussi nous formulons le souhait que notre demande légitime soit effectivement prise en compte et attendons de votre part une réponse positive à notre requête.

Nous serons, comme vous même, également très attentifs à la manière dont s'organisera le développement urbain de Chartres de Bretagne et ce, dans un esprit de concertation avéré.

Restant à votre disposition pour toute précision, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les résidents du quartier